



الجامعة الملكية المغربية للفروسية  
Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres  
Rabat, le 13 mars 2023

## NOTE DE SERVICE

A

**L'attention des Présidents des clubs et Unités de Cavalerie**

### **Inscription et enregistrement des poneys/chevaux d'Equiplay**

Afin de permettre aux poneys/chevaux des clubs affiliés à la Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) à participer aux compétitions « EQUIPLAY » et dans le cadre de l'encouragement et la vulgarisation de cette discipline, la FRMSE prendra en charge l'inscription et l'enregistrement 2023 de ces dits-poneys/chevaux.

Dans ce sens, les Présidents des clubs sont invités à :

- ✓ Communiquer à la FRMSE les listes des poneys/chevaux appartenant aux clubs et désirant les faire participer aux Concours Officiels.
- ✓ Veiller à l'exécution du code procédural dont les modalités sont portées en annexe.



Badr FAKIR  
Directeur Général  
F.R.M.S.E

**Pièce jointe : Modalités procédurales**



## ANNEXE : modalités procédurales

Les poneys/chevaux des clubs équestres affiliés à la FRMSE, désirant participer aux compétitions « EQUIPLAY », sont répartis en deux catégories :

**1<sup>ère</sup> catégorie :** poneys/chevaux identifiés par puces électroniques et ayant des documents d'accompagnement valides.

Pour chaque poney/cheval, l'administrateur de « IT system » du club procédera à :

- ✓ La vérification de la conformité du protocole de lavaccination contre la grippe et la rhinopneumonie ;
- ✓ Ajouter le dit-poney/cheval dans la base de données du « IT system » en remplissant toutes les cases obligatoires, charger le document d'accompagnement en forme PDF et sauvegarder l'ajout.
- ✓ Communiquer la liste des poneys/chevaux sauvegardés à la FRMSE pour qu'ils soient activés (validation des inscriptions et les enregistrements 2023).

**2<sup>ème</sup> catégorie :** poneys/chevaux non identifiables par des puces électroniques et/ou n'ayant aucun document d'accompagnement valide.

Les Présidents des clubs et des unités de Cavalerie sont invités prendre attache avec les services des Haras Régionaux pour régulariser l'identification des dits-chevaux/poneys et leurs établir, éventuellement, des documents d'accompagnement, et ce, dans les meilleurs délais.

Aussi, la liste répertoriant les poneys/chevaux de cette catégorie doit être communiquée à la FRMSE, pour que le service vétérinaire fédéral puisse assurer l'accompagnement de vos requêtes auprès des services des Haras nationaux.

